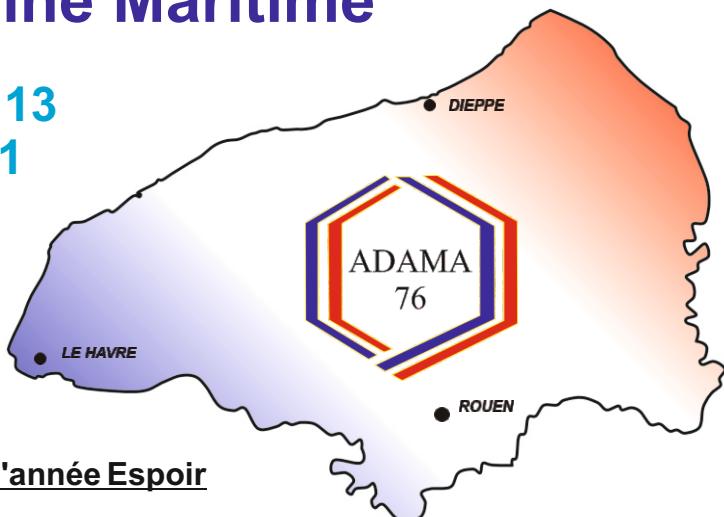


Association Des Anciens Maires et Adjoints de Seine Maritime



Bernard PERIN
Président

bulletin n° 13
Mars 2021



Année noire

Notre association a été marquée par la disparition de deux de nos adhérents acteurs de la vie politique normande et nationale :

Il s'agit de M. Patrice **Gélard** ancien Sénateur et de M. Antoine **Rufenacht** qui ont tous deux eu droit aux honneurs nationaux.

Le 4 juillet 2020 en l'église de Ste Adresse, malgré les règles sanitaires strictes, en présence de personnalités représentant l'État, la Région, le Département et de nombreuses personnes ayant partagé des moments à ses côtés dont M. **Rufenacht**, un dernier adieu était rendu à M. **Gélard**. Notre président avec le drapeau de l'**ADAMA** était présent avec beaucoup d'autres dans le choeur de l'église.

Le 5 septembre une cérémonie avait lieu en l'église St Joseph à la mémoire de M.**Rufenacht**. Les restrictions imposées par les organisateurs des funérailles, les mesures sanitaires et l'importance de la foule ne nous permirent pas d'être aux côtés du défunt. M. **Rufenacht** nous avait fait l'honneur de co-présider notre assemblée générale en 2019 à Barentin . Par ailleurs il avait remis à votre serviteur la médaille de l' Ordre national du Mérite. Un courrier a donc été adressé à son épouse lui faisant part de notre tristesse.

Année noire avec la pandémie qui fait rage dans le monde entier et entraîne des milliers de morts . Cette situation oblige les pouvoirs publics de tous les pays à prendre des mesures strictes quelques fois incomprises et surtout pas toujours respectées comme elles devraient l'être Ces directives ont "entravé" la vie économique, sociale associative et aussi familiale ...

Année blanche

Durant l'année 2020 les activités d'émulation civique en milieu scolaire se sont déroulées normalement entre janvier et mars et ont repris depuis la rentrée 2020/2021 en respectant les gestes barrières.

Année de l'Espoir

Espoir n° 1 : la vaccination pour tous avec une vie familiale, sociale culturelle enfin retrouvée ..

Espoir n°2 et réalité qui s'est concrétisée par l'augmentation importante du nombre d'adhérents qui dépasse actuellement 120

Servir encore et autrement

notre devise se doit

- d'apporter de la reconnaissance à ceux qui ont "servi" leurs concitoyens
- de les aider à ne pas tomber dans l'oubli
- de poursuivre une action au service de la collectivité , en particulier vers les jeunes générations . Leur faire partager la richesse de notre expérience, leur faire connaître nos institutions, l'importance du vote, le fonctionnement de notre Démocratie

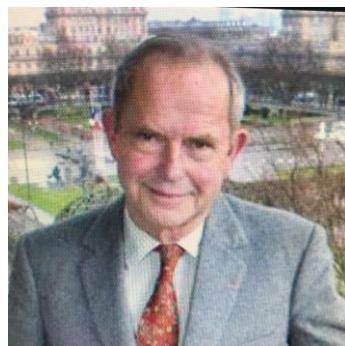
Que 2021 apporte Sérénité, Tolérance et Respect



M. GÉLARD



M. MAJOLIER



M. RUFENACHT

Un autre adhérent nous a quittés en août 2020 Le Docteur Jacques **MAJOLIER** ancien Maire d'Houppenville. Mr Alain **COZETTE** a représenté l'**ADAMA** lors de son inhumation.

Rapport d'activités de l'année 2020

Compte-Rendu des conseils d'administration de cette année « noire »

Le 5 février 2020 salle du « mille clubs » à Pissy-Pôville, se tenait notre premier CA de l'année en présence de Mr Leseillier Maire et de Mr Duparc ancien adjoint de la commune et adhérent de l'ADAMA depuis 2019.

À l'ordre du jour de ce CA après lecture du P.V de la dernière réunion du 3 octobre et des informations sur les événements et activités du dernier trimestre 2019, ce fut la présentation des comptes par Yvonne Hacher notre trésorière.

Compte d'exploitation:

dépenses 10 285.78€ recettes : 8 992.69 € résultat : - 1 303.09 €

Budget prévisionnel équilibré en recettes et en dépenses pour 11 800 €.

Ces comptes seront approuvés à l'unanimité.

Congrès de la **FAMAF** (Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France) prévu les 12,13 et 14 octobre à Châlons en Champagne. Il sera décidé au cours de ce C.A qu'une somme forfaitaire de 200 € resterait à charge de chacun pour ce congrès.

Les élections municipales de mars 2020 : il est demandé à chacun de collecter » dans son secteur ou ses connaissances » des informations concernant les maires ou adjoints qui ne se représentent pas afin d'adresser à chacun une lettre personnalisée.

Le bulletin : travail en amont et mise en forme courant mars :
L'A.G est prévue le 29 avril aux Grandes Ventes.

Délégués de commune qui ne sont ni anciens Maires ni anciens adjoints. Peut-on les accepter dans notre association ? Ce sujet demande réflexion et fera l'objet de renseignements et de discussions ultérieurs.

Voyages : Une commission composée de Claude **Dolique**, Nadine **Lagnel**, Annick **Pividal** et Catherine **Tabouret** pourrait faire des propositions de sorties et de voyages.

LA VIE DE L'ADAMA EN 2020

La réserve communale de sécurité civile est composée de «citoyens volontaires et bénévoles» pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune.

« renforcer la capacité locale de gestion de la crise »

Le 2 ème C.A prévu le 25 mars dont l'ordre du jour était essentiellement la préparation de l'A.G du 29 avril aux Grandes Ventes, a été annulé à cause du confinement.

Par contre, nous avons profité de l'autorisation entre deux confinements, tout en respectant les gestes barrières, de nous réunir à Houppeville le 22 Juin afin d'essayer de trouver la meilleure façon de faire connaître notre association aux élus maires et adjoints qui ont mis fin à leurs activités d'élus.

Plusieurs types de courriers seront adressés avec dans chaque cas, une question sur les noms et adresses des élus susceptibles de venir nous rejoindre en particulier concernant les anciens adjoints dont nous avons peu ou pas de renseignements.

Philippe **Bérard** responsable de la commission émulation civique nous fera un rapport complet sur les interventions en milieu scolaire pour l'année 2019/2020, année scolaire qui s'est terminée pour nous en mars.

Yvonne **Hacher** notre trésorière, nous informe du versement de la subvention du Département de 2500 €. Notre Président remerciera Mr **Bellanger**. Par ailleurs 3 nouveaux sponsors sont venus nous rejoindre : Le Crédit Agricole, L'entreprise Soudé et Alpha B drapeaux.

550 € sont attendus.

Au cours de cette réunion, le bulletin N° 12 sera remis à chacun et plusieurs administrateurs acceptent de le distribuer à certains adhérents de leur secteur.

4 ème Conseil d'administration du 9 septembre à Barentin

Compte rendu

L'ordre du jour de cette réunion était essentiellement lié à la préparation de notre assemblée générale prévue le 23 octobre aux Grandes Ventes.

14 H 05 ouverture de la séance par notre Président qui remercie Marc **Pisant** pour l'obtention de la salle (salle se prêtant bien au respect des gestes « barrières »)
Lecture du compte-rendu de la dernière réunion du 22 juin à Houppeville : pas de commentaires particuliers.

Le Président suggère la création d'un groupe de réflexion qui aurait pour but d'inviter en fonction du lieu où nous réalisons nos C.A, les adhérents résidant dans ce secteur géographique. Proposition à travailler avec les membres du bureau.

LA VIE DE L'ADAMA EN 2020

Accord avec la mairie des Grandes Ventes pour obtenir l'obtention gratuite de la salle des fêtes le 23 octobre.

Accord des intervenants quant à leur participation : M. Pascal **Martin** Sénateur, M. le **Préfet**, M. **Wambecke** (directeur de l'inspection d'académie) en présence de Mr Nicolas **Bertrand** Maire des Grandes Ventes et peut-être de Mme **Bocandé** ancien Maire et ancienne Sénatrice.

Les invitations et convocations seront adressées début octobre, les contacts avec le traiteur se feront aussi début octobre afin d'observer au mieux les règles sanitaires en vigueur, sachant que l'éventualité de ne pas faire de repas n'a pas été retenue.

La sortie des accompagnants n'a pas été formalisée. Par contre la partie « récréative » pourrait être confiée à Thierry **Pastor**, chef de secteur, forestier à la retraite pour une intervention d'une vingtaine de minutes.

Le Président **Périn** rend compte des visites qu'il a faites : au Président Bertrand **Bellanger** pour le remercier de l'obtention de la subvention de 2500 € reçue récemment ; à Mr **Wambecke** le 10 juillet en présence de Philippe **Bérard**, Liliane **Prentout** et avec Philippe **Bérard** et Mr **Puigventos** le 1° septembre. Ce dernier est Inspecteur d'Académie dépendant du rectorat, professeur d'histoire géographie et responsable de tous les professeurs d'histoire, géographie et d'instruction civique.

Les ADAMA voisines : dans le 27 : le Président J.P **Legendre** Président des Maires du département invite notre Président à son A.G le 2 octobre les statuts vont être déposés dans les mois à venir par contre aucune nouvelle pour le Calvados pas même de réponse à certaines requêtes.

Au terme de ce C.A nous garderons encore l'espoir de pouvoir faire notre A.G en octobre, malheureusement, les conditions sanitaires que vous connaissez ont mis rapidement fin à nos espoirs.

CEUX QUI FACILITENT NOS INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE



Mr **WAMBECKE** Directeur de l'inspection académique du département qui a reçu Liliane **Prentout**, Philippe **Bérard** et le Président **PÉRIN** le 10.07.2020.



M. **PUIGVENTOS** Référent régional auprès des enseignants d'Histoire Géographie EMC recevant Philippe **Bérard** et Bernard **Périn** le 1.09.2020 au rectorat.

Il y a lieu de rappeler le rôle important qui est assuré auprès des Directeurs d'établissements et des enseignants d'histoire et géographie EMC par ces deux hauts responsables de notre académie. Ils ont ainsi sensibilisé et incité par écrit les responsables d'établissements et enseignants spécialisés à nous recevoir pour faire partager auprès des jeunes générations notre expérience d'ancien élu tout en nous adaptant au programme imposé principalement aux collèges et lycées.

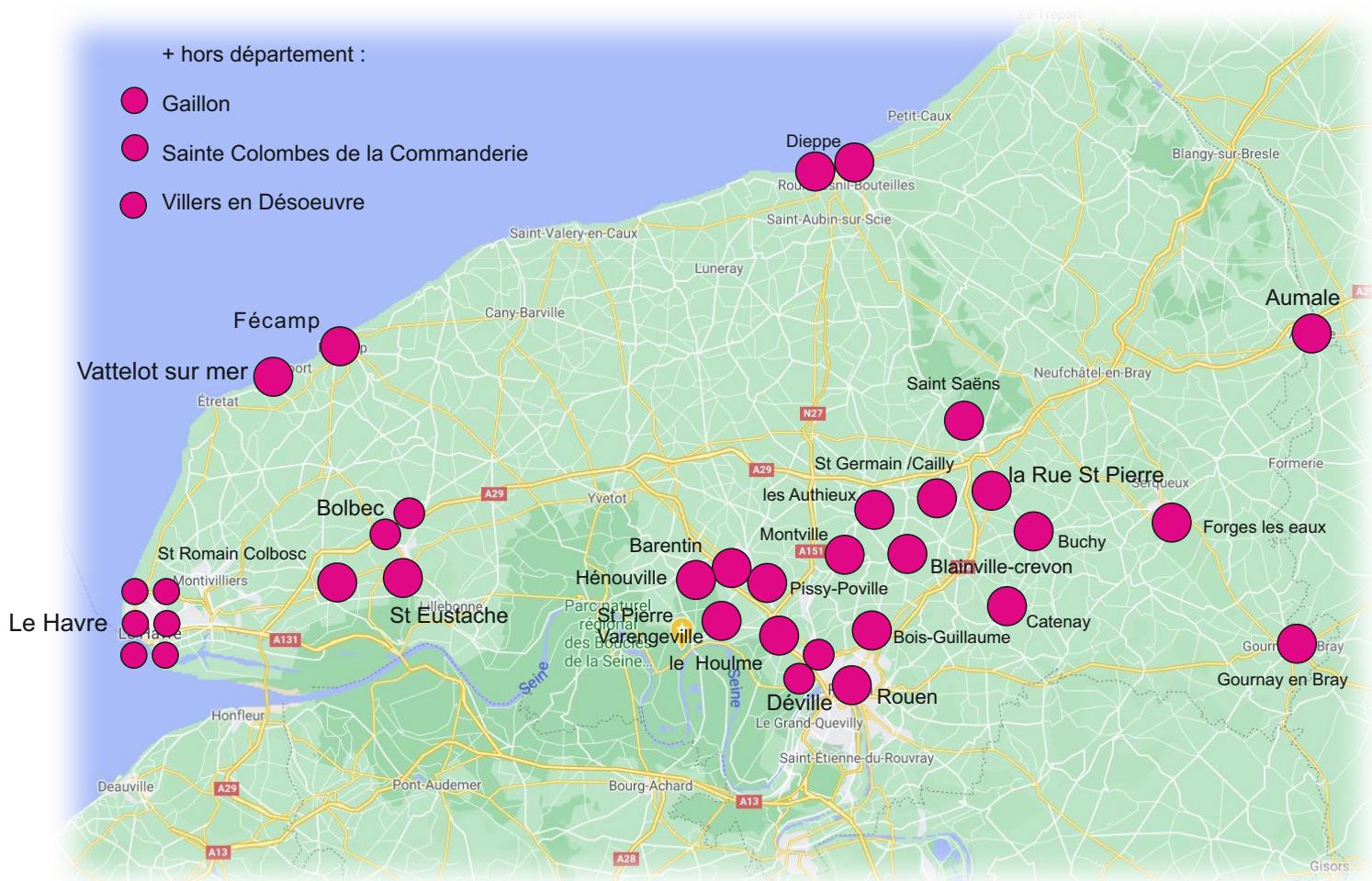
Nous comptons sur eux pour renouveler ces initiatives pour les prochaines rentrées en leur communiquant nos statistiques.

Notre association leur est reconnaissante pour leur implication et leur précieux concours dans la saisine des établissements scolaires.

LA VIE DE L'ADAMA EN 2020

+ hors département :

- Gaillon
- Sainte Colombes de la Commanderie
- Villers en Désœuvre



ÉMULATION CIVIQUE Année civile 2020



Ayez envie d'avoir envie !

Nos activités d'émulation civique dans les établissements scolaires, se sont poursuivies, bien que réduites en nombre, au cours de l'année 2020. Nous sommes entrés, durant 4 mois, dans 40 établissements (31 fois dans les écoles primaires, 4 fois dans les collèges, et 5 fois dans les lycées). Ces contacts nous ont fait intervenir dans 88 classes où nous avons rencontré 2026 élèves. Nul doute que sans cette pandémie, nous aurions pu disposer de 8 mois d'activité au lieu de 4, et peut-être pu doubler nos résultats.

Les sujets traités ont concerné principalement la Commune et le fonctionnement du Conseil Municipal, mais deux sujets nouveaux sont apparus en 2020, selon les demandes des enseignants. Ils différaient des habituelles questions sur le fonctionnement des institutions, et ont demandé quelques réflexions préalables de notre part, mais nous avons assuré notre mission. Dans une classe de 3^{ème} un professeur nous a demandé de traiter de l'engagement personnel. Dans un lycée, c'est notre expérience vécue, en matière de laïcité, qui a été sollicitée.

LA VIE DE L'ADAMA 76 EN 2020

ÉMULATION CIVIQUE Année civile 2020 SUITE

Les collégiens voulaient connaître les motivations de notre engagement dans la vie publique de nos communes, les satisfactions que nous en espérions, mais aussi celles que nous y avons réellement trouvées. Il s'agissait de motiver !, de les intéresser. Nous retrouvions, dans cette expression, ce qui a changé dans l'esprit de ceux qui s'engagent actuellement. Les sujets qui ont été évoqués engagement dans la vie associative, la religion, la vie privée, professionnelle, publique et politique. La difficulté était de ne pas ressasser des banalités qui auraient lassé nos jeunes auditeurs.

Nous avons joué le jeu de la vérité, en exploitant nos souvenirs personnels, sans oublier de mentionner les légères déceptions vécues dans l'exercice de nos divers mandats publics et associatifs. S'occuper des autres n'est pas toujours gratifiant, de manière permanente. Mais quelle satisfaction et quel bonheur, en cas de réussite !

La demande d'intervention sur « la laïcité, telle que vécue au cours de leur mandat, par des élus municipaux », auprès d'élèves de première, dans un lycée à GAILLON, nous avait fait hésiter. Cette sollicitation était venue par l'intermédiaire de Mr Thierry PUIGVENTOS référent régional auprès des professeurs d'histoire géographie et EMC. Il ne nous était pas demandé de réciter les idées contenues, entre autres, dans la loi de 1905, mais d'exprimer nos sentiments d'élus locaux, sur des expériences vécues, mettant en jeu le principe de laïcité, ou sur des difficultés que nous aurions pu connaître, dans le respect des principes édictés par cette loi. Encore fallait-il présenter des exemples à l'appui de notre discours.

Nous voulions éviter de créer chez les élèves, un sentiment de déception, ou pire de commisération, en exposant un discours moral, qui s'en serait tenu à des banalités. Là encore, nous avons joué le jeu de la vérité. La réclamation d'un locataire découvrant le montage d'une crèche de Noël dans un espace commun et public, dans un immeuble d'habitation, d'une part, et un débat en conseil municipal sur le stockage provisoire d'anciens vitraux d'église dans un atelier municipal, d'autre part, nous fournirent les exemples de situations vécues au cours d'un mandat municipal. Ils permirent de débattre de l'intérêt de l'observance stricte du principe de laïcité, ou d'une tolérance bienveillante nous entraînant toutefois dans un non-respect de ce principe. L'ultime question des lycéens nous demandait notre avis sur le port de la croix ou du port du tchador, et là encore l'intolérance sociétale a été évoquée, sans oublier de rappeler l'anti sémitisme.

Nous étions loin des émotions soulevées par le drame de l'assassinat de Samuel Paty, mais nous avons montré à nos interlocuteurs que le respect de la laïcité pouvait se poser parfois de manière anodine, et aussi se résoudre sans entraîner de graves conséquences.

Ces deux sujets qui ont fait exception, dans nos interventions de cette année 2020, ne furent pas les seuls à nous faire réfléchir : que dire de cette demande d'un enseignant de CM2 qui souhaitait notre intervention, en une heure, sur « le financement en France, de l'action publique » ! Heureusement un échange avec l'enseignant concerné nous permit de ramener l'exposé à une formulation accessible aux élèves de dix ans, et surtout, étayée par des exemples concrets.

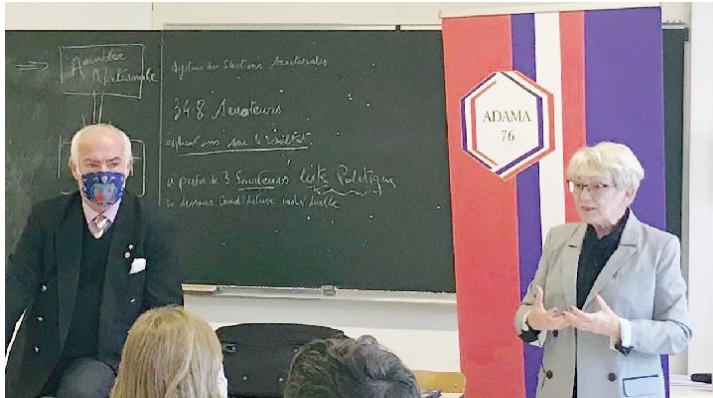
« Ayez envie d'avoir envie », cet extrait de chanson qu'aime rappeler notre Président aux classes rencontrées, peut s'appliquer également à tout ancien élu, tenté par sa participation à notre activité. La COVID 19 nous a freinés mais pas arrêtés. Nous ne sommes pas sollicités pour nos connaissances en Droit des Collectivités, ou notre habileté à résoudre des problèmes sociaux, mais essentiellement sur notre vécu d'anciens élus, ayant connu dans l'exercice de nos mandats, des situations particulières, dont le récit succinct illustrera tel ou tel principe républicain.

Il ne s'agit pas de « science », mais de récit d'expériences faites. Si un membre de notre équipe vous sollicite, n'hésitez pas à tenter l'expérience avec lui. Vous n'aurez ensuite qu'une envie : recommencer !

Notre commission remercie tous les membres de l'ADAMA 76 qui contribuent à ces interventions. Nous pouvons citer pour l'année 2020, Nadine **Lagnel**, Liliane **Prentout**, Annick **Pividal**, Alain **Cozette**, Yvonne **Hacher**, Léon **Levasseur**, Bernard **Périn**, Philippe **Bérard**, sans oublier les parlementaires : Nelly **TOCQUEVILLE**, Pierre **ALBERTINI**, Catherine **MORIN DESAILLY** et Pascal **MARTIN**.

Philippe **Bérard**

LA VIE DE L'ADAMA 76 EN 2020



Intervention au lycée de la vallée du Cailly sur la vie et le rôle du Sénat par Mme Nelly Tocqueville et M. Bernard Périn.



Intervention dans trois communes St Germain sur Cailly, Cailly et les Authieux par M. Léon Levasseur et M. Bernard Périn.



Intervention à l'Institution REY sur la vie et le rôle du Sénat par M. Pascal Martin Sénateur et M. Bernard Périn.



Intervention à Saint Romain de Colbosc et le Havre par Mme Yvonne Hacher et M. Bernard Périn.



Article du journal « Les informations dieppoises » sur l'intervention de Nadine Lagnel et Bernard Périn à l'école primaire « Les Hirondelles » de Saint Pierre en Val.



Philippe Bérard pendant l'une de ses nombreuses interventions.

LA VIE DE L'ADAMA 76 EN 2020

APPORTER DE LA RECONNAISSANCE AUX ANCIENS ÉLUS !

TEL EST NOTRE SOUHAIT
Nos collègues à l'Honneur

En septembre 2020 l'ADAMA a adressé à Mr le Préfet 6 demandes d'honorariat pour :

Mme Michèle **Lecointe** ancien Maire du Bocasse

Mr Emmanuel **De Bailliencourt** ancien Maire de Mont Cauvaire

Mme Catherine **Baillet** ancien Maire de St Pierre des Jonquières

Mr Gilbert **Sellier** ancien Maire de Pierrecourt

Mr Didier **Degry** ancien Maire de Neufmarché

Mme Chantal **Noblet** ancien Maire adjoint de Neufmarché

Par un arrêté préfectoral du 14 Octobre 2020 tous nos collègues, nouveaux adhérents, ont été « honorés »

Nous espérons au cours de notre assemblée générale 2021, pouvoir remettre des diplômes ADAMA aux heureux récipiendaires ainsi qu'à un de nos collègues du conseil d'administration Mr Jean Yves **Soret** Maire honoraire de Vattetot sur mer, Maire honoraire depuis le 15 octobre 2019 à qui nous n'avons pas pu remettre le diplôme faute d'assemblée générale en 2020.

Dans différentes communes, certains anciens élus ont été honorés par leur successeur c'est le cas de Mme **Lecointe** qui a remercié (par un article de presse) l'ADAMA. Et Mr Emmanuel **De Bailliencourt** honoré par Mme Stéphanie **Lambard** Maire, en présence de Pascal **Martin** Sénateur qui a, lui aussi remercié notre Président présent à cette manifestation.



La cérémonie a eu lieu à la mairie de
Mont Cauvaire le 8 janvier 2021

LA VIE DE L'ADAMA 76 EN 2020

Un de nos doyens honoré grâce à l'ADAMA 76

Mr Bernard **DELANGE** s'est vu remettre dans la commune dont il a été élu pendant 55 ans, dont 6 ans comme conseiller, 12 ans Maire adjoint et 36 ans comme Maire de Bois Guilbert la distinction **argent** de la médaille d'**Honneur Régionale Départementale et Communale**.

Respectant les règles sanitaires (les masques ayant été enlevés pour la photo), c'est en présence de l'ancien Maire M. Daniel **Barbier**, de l'actuel Maire M. Bruno **Boucher**, de son ami et nouveau Sénateur M. Patrick **Chauvet** et de votre serviteur M. Bernard **Périn** que Bernard **Delange** a été mis à l'honneur et à reçu quelques cadeaux dont la médaille du Sénat en reconnaissance à son dévouement et à sa fidélité aux services d'autrui.

La démarche pour la médaille échelon **Vermeil** est déjà entreprise...

Félicitations cher Bernard **Delange**.



Par ailleurs, d'autres opportunités s'offrent à vous, adhérents de l'ADAMA par exemple l'aide à la constitution du dossier d'obtention de la « médaille d'honneur régionale, départementale et communale ». Cette distinction, peut être décernée aux personnes dont le mandat a pris fin (quelque soit la date de la cessation de la fonction) elle comporte 3 échelons : 20 ans : argent- 30 ans : vermeil et 35 ans or.

Le premier échelon est l'argent quelque soit le nombre d'années de service.



LA VIE DE L'ADAMA 76 EN 2020

Mr Claude **CHEVOBLE** ancien Président et administrateur de notre ADAMA 76 mis à l'honneur.



Janvier 2020 : Notre ami Claude **CHEVOBLE** s'est vu remettre par Mr Alain **GOUZY** Président du Comité Départemental, Vice Président Départemental des Médailleés jeunesse sports et engagement associatif en présence de notre Vice Présidente Yvonne **HACHER**, le diplôme et la médaille échelon **BRONZE** pour son

ENGAGEMENT ASSOCIATIF à HERMEVILLE commune où il fut élu de 1977 à 2001 , il a été trésorier du club des aînés, fonction qu'il a exercée également au sein de l'association Sports et Loisirs de la commune

(1995-2011) Président de l'association culturelle du canton de Criquetot où il a dispensé des cours de judo et de solfège. Sans oublier son implication dans l'association d'aide aux femmes et aux familles en difficulté ainsi que dans l'association Commanderie du Havre de grâce de l'ordre international des anysetiers Culture, pratiques d'activités artistiques, culturelles dans la ville du Havre.

Rentré à l'ADAMA 76 en 2001, il apporte à ce jour au sein du conseil d'administration, toujours son expérience et sa participation.

Bien que n'ayant pu se rendre à cette manifestation Bernard **PÉRIN** lui a transmis au nom de tous, nos très sincères félicitations.



La catégorie de PLUS DE 10 000 Habitants n'a pas été honorée, car aucune commune n'atteint 50% de votants

Les plaques des lauréats leur seront remises lors d'une prochaine cérémonie ou assemblée officielle.

Mariannes du civisme 2020

Élections municipales des 15 Mars et 28 Juin 2020
Département de la Seine Maritime

Commune de 1 à 100 Inscrits

1° St Pierre des Jonquières
Taux moyen 93,6 % de participation



Commune de 101 à 250 Inscrits

1° Crasville-la-Mallet Taux moyen 90,48 %

Commune de 251 à 500 Inscrits

1° Envronville Taux Moyen 88,54 %

Commune de 501 à 1000 Inscrits

1° Maulévrier-Sainte-Gertrude Taux moyen 77.25 %

Commune de 1001 à 3500 Inscrits

1° Saint Saëns Taux moyen 68.4 %

Commune de 3501 à 10 000 Inscrits

1° Petit-Caux Taux moyen 56.03 %

LA VIE DE L'ADAMA 76 EN 2020

Rencontre avec Mr Durand, Préfet

Ce 4 Mars Bernard **Périn**, accompagné de Mme **Cheval**, a rencontré M. le Préfet. Divers sujets ont été abordés lors de cette rencontre et en particulier l'autorisation de porter notre écharpe **ADAMA** (que nous lui avons présentée) lors des remises des décrets de naturalisation française.

La réponse à cette question ne nous a pas encore été donnée.

Au sujet de la FAMAF



Notre fédération Française, n'a pu entreprendre aucune manifestation en 2020 mais le bureau s'est retrouvé en vidéo conférence de manière régulière.

L' assemblée générale a pu avoir lieu dans les mêmes conditions le 7.10.2020
28 représentants des départements dont votre serviteur avaient pu se connecter.
Les principaux sujets évoqués:

- 1 : Approbation du compte rendu de l'AG DU 25.03.2019
- 2 : Rapport moral du président suivi d'une minute de silence pour ceux qui nous ont quittés
- 3 : Parole aux Présidents. L'essentiel revenait à connaître la position du maintien ou non des cotisations 2020 dans les divers secteurs.

Dans les départements les décisions sont différentes. Pour l'**ADAMA 76** j' ai rappelé que nous ne solliciterons pas de nouvelles adhésions 2021 pour les anciens adhérents (celle de 2020 faisant office pour 2021).

Quant à la **FAMAF** elle maintient son souhait de percevoir la participation des ADAMA départementales 2020 et 2021 pour assurer son fonctionnement.

A ce titre, il est précisé que la revue 2020 sera adressée à tous les adhérents à leur domicile par courrier courant MARS 2021 ;

- 4 : rapport financier 2019 adopté
- 5 : Budget prévisionnel 2020 adopté
- 6 : montant des cotisations reste inchangé

TOUS CES RAPPORTS ONT ÉTÉ VOTÉS à L'UNANIMITÉ

Bulletin réalisé par Liliane **PRENTOUT**, Alain **COZETTE**, Philippe **BÉRARD** et Bernard **PÉRIN**

Comparea
Étude gratuite au **02 35 98 11 98**
www.comparea.fr

Comparea FINANCES
Prêts immobiliers négociés
Rachat de crédits
Regroupement de crédits
Prêts professionnels

Comparea ASSURANCES
Assurances de prêts
Prévoyances
Mutuelles

DU REFUGE BERBERE
RESTAURANT

Danse Orientale

Couscous • Tagines • Méchoui • Grillades

38, rue Saint-Eloi - 76000 ROUEN
Tél. 02 32 12 06 71 • Port. 06 52 75 94 54



LA VIE DE L'ADAMA 76 EN 2020



Témoignages d'élèves de dernière minute

Le mardi 8 décembre 2020, nous avons eu une intervention. Deux anciens Maires de l'association **ADAMA** sont venus nous parler de l'engagement.

Il y avait Monsieur **BERARD** accompagné de Monsieur **PERIN**. Dès le début, ils nous ont expliqué qu'ils étaient dans une association qui s'appelle **ADAMA** (Association des Anciens Maires et Adjoints de Seine-Maritime) et que dans ce genre d'association tous les partis politiques se côtoient sans problème.

En France, il y a plus de 35 000 Maires. Selon eux, l'engagement est notamment une responsabilité qui permet de s'enrichir intellectuellement et socialement. Vouloir s'engager c'est vouloir être acteur en s'impliquant afin de faire des changements et améliorer notre environnement. Ensuite, Monsieur **BERARD** nous a expliqué, pour lui, quel était son but en s'engageant. Il a décidé de s'engager pour rendre à la Société tout ce dont il avait pu profiter en étant jeune.

Quant à Monsieur **PERIN**, lui, a décidé de s'engager car depuis sa jeunesse, il aime le rôle de chef, de leader. Son but était de se faire une place dans la Société, de se donner les moyens de réussir, d'avoir l'envie de s'améliorer et de surtout réaliser le rêve de sa mère. Comme nous l'a raconté Monsieur **PERIN**, s'engager c'est également mettre sa vie privée de côté. Lorsque sa fille a su qu'il n'allait pas être réélu maire, elle s'est dit qu'elle va avoir un « papa normal ». Il faut également souligner qu'un maire est responsable de tous ses habitants. C'est-à-dire qu'il peut être appelé à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit. Pour être maire, il suffit d'avoir plus de 18 ans. Pour pouvoir changer les choses, il faut s'engager. Plus nous nous engageons, plus nous pouvons faire des choix.

Leur intervention m'a donné envie de m'engager. Quand les intervenants parlaient, on voyait bien qu'on s'adressait à des passionnés. Ça se voyait qu'ils auraient voulu continuer toute leur vie à s'engager et qu'ils en gardent une bonne expérience. C'est pour cela qu'ils veulent la partager. Je pense qu'ils en gardent des souvenirs plein la tête.

Fatima G.

Le mardi 8 décembre 2020, deux intervenants de l'association **ADAMA** (Association Des Anciens Maires et Adjoints de Seine-Maritime) sont intervenus au Collège Jacques **Monod** auprès des élèves de 3e2. Le but de leur venue au Collège était d'apporter à la jeunesse leurs expériences et de nous expliquer la notion d'engagement: qu'est-ce que s'engager ? Suite aux questions posées, je vais vous résumer ce que j'ai retenu. Pour s'engager, il faut avoir l'envie de s'impliquer pour pouvoir créer, améliorer, faire des changements, s'enrichir intellectuellement et socialement, se valoriser aux yeux de la Société.

Nous devons nous engager pour changer les choses qui nous déplaisent en donnant de notre temps aux gens comme en travaillant dans des associations. S'engager apporte beaucoup de responsabilités. Il faut savoir se remettre en question tous les jours pour essayer de transformer la Société et avancer. Monsieur **PERIN** et Monsieur **BERARD**, qui sont d'anciens Maires et adjoints, nous ont faire part des impacts que l'engagement a eu sur leurs vies.

En étant Maire, Monsieur **PERIN** a connu un procès pendant dix ans car il est le « responsable » de la sécurité de ses habitants. Le Maire est un OPJ (Officier de Police Judiciaire).

Pour conclure, cette expérience m'a appris qu'il faut s'engager pour changer les choses qui nous déplaisent.

Soumaya C.

